**La Ville de Cernay**

Haut-Rhin – près de 12 000 habitants

recrute pour son Service « Urbanisme et Domaine Communal » :

**AGENT CHARGÉ DU DOMAINE COMMUNAL (H/F)**

**(Cadre d’emplois : Adjoint administratif / Rédacteur)**

Située entre la Ville de Mulhouse et son agglomération à l’Est et le massif des Vosges à l’Ouest, la Ville de Cernay, membre de la Communauté de Communes de Thann Cernay, est une collectivité en plein développement. Sa localisation lui offre attractivité économique et dynamisme démographique.

**MISSIONS :**

Placé sous l’autorité de la Responsable du Service « Urbanisme et Domaine Communal » et au sein d’une équipe de 3 agents, vous serez chargé notamment des missions suivantes :

* Assurer la gestion et le suivi des dossiers liés au domaine communal (transactions immobilières, gestion locative du patrimoine privé bâti et non bâti, forêt communale, chasse communale, etc.) ;
* Gérer les activités quotidiennes du foncier communal (TLPE, mise à jour des registres, etc.) ;
* Assurer le suivi de la dynamique économique locale (suivi des projets d’aménagement, mise à jour des fichiers) ;
* Accueillir et informer les pétitionnaires et le public.

**PROFIL :**

De formation supérieure en gestion immobilière, urbanisme ou droit public, vous justifiez idéalement d’une expérience sur un poste similaire.

Vous avez de bonnes connaissances en matière de droit de l’urbanisme, de droit civil (notamment en droit de la propriété et des baux) et du fonctionnement des collectivités territoriales. Vous disposez de connaissances en pratiques notariales.

Doté d’une aisance rédactionnelle, vous maîtrisez les outils bureautiques.

Rigoureux, autonome et doué d’une capacité d’analyse, vous savez faire preuve de discrétion professionnelle et d’un bon sens du relationnel.

Titulaire du permis B.

**CONDITIONS D’EXERCICE :**

* Droits à congés annuels : 25 jours de congés, 12 jours de RTT et 2 jours de fractionnement (sous conditions). Monétisation du Compte Epargne Temps.
* Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois.
* Action sociale : participation financière aux titres restaurant, adhésion au CNAS et CE+, participation employeur à la protection sociale complémentaire dans le cadre d’un contrat labellisé (complémentaire santé et assurance de prévoyance), salle de pause permettant la prise de repas sur place.
* Transport : remboursement à 75 % des coupons d’abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail (commune desservie par le « Tram-Train »).

Poste à temps complet à pourvoir dès le 1er décembre 2025

**Date limite des candidatures : 16 novembre 2025**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par voie postale

ou électronique : [cernay@ville-cernay.fr](mailto:cernay@ville-cernay.fr)

**Mairie de Cernay**

26 rue James Barbier

68700 Cernay

✆ 03 89 75 54 10